

LA FIN D'UN CONFLIT
VERS L'ACCORD
AVEC LES MINEURS

* LA SITUATION EN GRÈCE : DÉCLARATIONS DE MM. DENYS COCHIN ET JONNART *

EXCELSIOR

11^e Année. — N° 3.630.

PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE 20 cent.
Départements, Belgique, Gé-Duché de Luxembourg, Provinces rhénanes occupées 25 cent.
étranger : 30 cent. (Voir prix des abonnements, dernière page.)

« Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. » — NAPOLEON
Tél. : Gut. 02-73 - 02-75 - 15.00 — Adr. Tél. : Excel-Paris. — 20, rue d'Enghien, Paris.

VENDREDI
19
NOVEMBRE
1920

N'estime l'argent
ni plus ni moins
qu'il vaut; c'est un
bon serviteur et un
mauvais maître.
A. DUMAS FILS.

LES ÉLECTIONS GRECQUES VONT MODIFIER LA SITUATION EN TURQUIE D'ASIE



LA GRÈCE EN 1913 ET EN 1920. ON REMARQUERA LE CONSIDÉRABLE ACCROISSEMENT DE TERRITOIRE QUE LUI A RAPPORTÉ SON INTERVENTION AUX CÔTÉS DE L'ENTENTE



LE TERRITOIRE DE SMYRNE ET LES ZONES D'INTÉRÊTS DE L'ITALIE ET DE LA FRANCE (ACCORD TRIPARTI SIGNÉ PAR CES NATIONS ET LA GRANDE-BRETAGNE LE 10 AOUT 1920)
LA FRANCE N'OCCUPE MILITAIREMENT QUE LA RÉGION D'ADANA ET DE TARSE. — L'ITALIE A RAPPELÉ LES TROUPES QU'ELLE POSSÉDAIT A L'INTÉRIEUR DE L'ASIE MINEURE

Le considérable accroissement territorial dont le génie politique de M. Venizelos sut faire bénéficier la Grèce avec de faibles sacrifices s'étend non seulement en Europe, mais en Asie Mineure, où l'armée hellénique occupe le secteur de Smyrne. Seule avec la Grèce à entretenir en Turquie d'Asie d'impor-

tants contingents — l'Italie ayant depuis longtemps rappelé ses troupes — la France a le devoir d'examiner de très près le problème qui se poserait si le changement de politique d'Athènes obligeait les troupes grecques à abandonner les territoires qu'elles défendent contre les Turcs de Mustapha Kemal.

LE DÉBAT SUR LA QUESTION VATICANE

LES DISCOURS D'HIER

M. l'abbé Lemire et M. Georges Mandel se prononcent pour la reprise des relations avec le Saint-Siège. Une interruption de M. Briand évoque la discussion de la loi de séparation.

Cet après-midi, interpellation : l'application de l'impôt sur le chiffre d'affaires.

La Chambre a continué, hier, la discussion du projet de crédits pour le rétablissement de l'ambassade près le Saint-Siège. Deux discours, de M. Lemire et de M. Mandel, tous deux favorables au vote du projet, ont tenu la séance.

L'abbé Lemire soutient, tout d'abord, que le problème était mal posé.

Le fait d'envoyer ou de rappeler un ambassadeur est un acte du pouvoir exécutif, dit-il. Nous n'avons pas consulté le Parlement lorsqu'il s'est agi d'enverger un à Berlin ou à Munich. Consulter la Chambre avant d'envoyer un ambassadeur au Vatican, c'est l'obliger à prendre des responsabilités qui ne lui incombent pas. J'aurais voulu voir le gouvernement prendre ses responsabilités et mettre ensuite la Chambre en face des responsabilités qu'il avait prises.

Le député du Nord exprime le regret qu'au moment de la séparation personne n'ait été envoyé à Rome pour dénoncer le Concordat.

On a fait au chef de l'Église un avertissement, dit-il. L'affront suprême, c'est de traiter quelqu'un comme s'il n'existe pas !

Au centre et à droite, on applaudit à tout rompre.

Une déclaration de M. Briand

Cependant, M. Aristide Briand, qui fut rapporteur de la loi de séparation, se leva à nouveau :

— Au moment de la séparation, dit-il, considérant qu'il s'agissait d'un contrat d'ordre international, j'avais proposé à la commission de dénoncer le Concordat, mais l'opposition des pourparlers avec Rome, pour l'établissement d'un régime favorable pour les catholiques. Or, alors qu'il n'y avait à la commission qu'une voix de majorité pour la séparation, il s'est trouvé une grosse majorité contre cette procédure. Cela montre qu'il s'est trouvé là des partisans de la politique du père qui n'appartenait pas à cette gauche séparée.

Radicaux sociaux et socialistes applaudissent chaleureusement.

M. Blanqui, qui fut aussi membre de la commission, déclare qu'il ne se souvenait pas de la séparation à laquelle M. Briand venait de faire allusion.

Un statut de l'Église de France ne peut être émis sans l'intervention du pape, poursuit M. Lemire. Dès lors, pourquoi ne pas causer la loi de séparation avec le chef des catholiques ? M. Briand n'a-t-il pas dit que tous les cultes pouvaient se mouvoir librement dans cette loi ?

M. Aristide Briand se leva à nouveau.

Il est si exact qu'on s'était efforcé d'établir un régime libéral pour les catholiques, qu'en y avait réussi, dit-il. Le pape avait d'abord accepté ce régime et les évêques de France, à une grosse majorité, s'étaient prononcés pour l'acceptation de la loi de séparation.

Mais, sur des interventions de personnalités n'appartenant pas à l'épiscopat, le pape serait revenu sur sa première décision.

M. Groussou, député du Nord, protesta :

— Le pape a répondu les cultuelles de manière absolue, affirma-t-il. Les évêques les ont également condamnées.

Ou applaudit à droite.

Un statut légal pour les prêtres

M. Lemire réclama un statut légal pour les prêtres de France. Il s'étonna de l'hostilité manifestée contre la reprise des relations diplomatiques par des républicains qui n'ont cependant aucun sacrifice d'idées à faire.

— Au moment où nous faisons accepter par Rome la loi de séparation, car les négociations engagées sont à la veille d'aboutir, dit-il à la gauche, comment vous refuserez-vous à vouloir la paix et la tranquillité ? Pour quelles raisons refuserez-vous d'aller à Rome demander la liberté du clergé ?

Sur de nombreux bancs, M. Lemire fut chaleureusement applaudi.

M. Georges Mandel intervint ensuite.

Quelque peu interrompu au début, il exposa les raisons pour lesquelles, par souci de l'intérêt national, il voterait le rétablissement des relations avec Rome.

En ce qui concerne l'attitude du Saint-Siège pendant la guerre, le député de la Gironde dit que si l'on avait connu certains documents, notamment la protestation du pape contre la déportation des otages français et belges et sa correspondance avec le cardinal Mercier, on se serait gardé des commentaires qu'aujourd'hui nous avons entendus.

La cause des Alliés a été défendue à Rome, contrebalancé à ce qu'on a dit et souvent avec succès, affirma M. Mandel, notamment en ce qui concerne le protectorat en Orient.

Plus loin, l'orateur soutint que la France, résolument pacifique, ne pouvait rester sans cesse exposée aux provocations d'une Allemagne toujours préoccupée d'établir son hédonisme :

— Or, dit-il, une des caractéristiques des peuples rhénans, c'est l'ardor de leurs convictions religieuses. Pouvez-vous, dès lors, nous désintéresser de la nomination des évêques de Mayence, de Cologne et du recrutement du clergé ?

Ou applaudit sur quelques bancs.

M. Mandel dit que les adversaires du projet étaient mal venus de dire qu'il était la rançon de la bataille électorale :

— Sans doute, dit-il, il est des gens qui se déjouent ou qui vont sembler se déjouer ; est-il donc admis qu'on ne devait rien apprendre des événements depuis la Révolution ? M. Herriot a dit qu'il ne voulait pas aller à Canossa, moi non plus, mais je ne veux pas davantage aller à Mossoul ou à Pékin. C'en doit être fin de la politique des fiches...

Pour se consacrer à l'œuvre de reconstruction de la patrie, il faut grouper toutes les intelligences et toutes les bonnes volontés. Lorsqu'on nous a demandé de subventionner le culte musulman, la Chambre a été unanime. Pourquoi se laisserait-elle aveugler aujourd'hui par les misérables débats des discours d'antan ?

Au centre et à droite, on applaudit.

La discussion continuera mardi.

Cet après-midi, interpellations sur l'application de l'impôt sur le chiffre d'affaires.

Léopold BLOND.

UN ACCORD AVEC LES MINEURS EST CONCLU

LES PREMIERS POURPARLERS

Au ministère des Travaux publics, représentants patronaux et ouvriers se sont mis d'accord, en vue de la révision des bordereaux de salaires par des commissions mixtes régionales et locales.

La discussion eut lieu dans une atmosphère de bonne volonté et de courtoisie.

Hier, au ministère des Travaux publics, a eu lieu une réunion entre les mineurs et les délégués patronaux. Voici le texte de la note communiquée à l'issue de l'entrevue :

Sous les auspices de MM. Le Trocquer, ministre des Travaux publics ; Jourdain, ministre du Travail, et Borrel, sous-secrétaire d'Etat, les représentants du comité central des houillères se sont rencontrés avec ceux de la Fédération nationale des travailleurs du sous-sol.

Les ministres ont pris acte de l'accord existant entre les uns et les autres au sujet de la convocation des commissions mixtes régionales et locales en vue de la révision éventuelle des bordereaux de salaires des ouvriers mineurs de houille.

Les ministres ont déclaré qu'ils provoquaient également la convocation de semblables commissions en ce qui concerne les mines de fer, les mines métalliques, les ardoisières et les mines de sel. Les revendications annexées à la revendication principale des salaires ont été examinées entre les ministres et les représentants patronaux et ouvriers dans une atmosphère de bonne volonté réciproque et de courtoisie, auxquels les ministres ont tenu à rendre hommage.

LE SÉNAT A RENOUVELÉ, HIER, SA COMMISSION DES FINANCES

Le Sénat a désigné, hier, dans ses bureaux, les membres de sa commission des finances. Ont été élus :

MM. Antonin Dubost, Magny, Marraud, Roulard, Bienvenu-Martin, Henry Chéron, Lebrun, Paul Pelisse, Blaiznat, Brangier, Fernand Dauvin, René Besnard, Alexandre Bérard, Henry Bérenger, Berthelot, Touron, Chastenot, Dauvin, Debierre, Jean Morel, Raphaël-Georges Lévy, Clémentin, général Hirschauer, Millès-Lacroix, Jeanneney, Jenouvert, Perrichon, colonel Stuhlf, Paul Doumer, Lucien Hubert, Milan et René Renoult.

La commission s'est immédiatement réunie et a ensuite procédé à la nomination de son bureau, qui a été ainsi composé :

Président : M. Millès-Lacroix ; vice-président : MM. Alexandre Bérard, de Sèvres, Henry Chéron, Lucien Hubert et Touron ; secrétaires : MM. Albert Peyronnet, Chastenot, Milan et René Renoult.

Les rapporteurs des budgets spéciaux ont également été désignés.

LA DURÉE DU SERVICE MILITAIRE

La sous-commission de l'organisation générale de la commission de l'armée a décidé, hier, sur la proposition de M. Jean Fabry, qu'elle ne pourraient examiner une loi de recrutement quelle qu'elle soit, qui ne porterait même que sur les plus prochaines années à venir, qu'autant qu'elle aurait été saisie des dispositions prévues par le gouvernement.

D'autre part, elle a donné un avis favorable, en principe, au rapport du M. Riquoll sur la proposition de M. Girod tendant à accorder des compensations matérielles et morales aux officiers mis à la retraite d'office avant la limite d'âge par la circulaire du 5 janvier 1918.

La sous-commission ne prendra de décision définitive qu'après étude complémentaire de la question.

L'assemblée de la Société des nations

[DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL]

GENÈVE, 18 novembre. — M. Tittoni a proposé que M. Motta soit nommé président d'honneur du conseil de la Société. M. Motta a été élu par acclamation.

Trante-neuf votants ont pris part à l'élection des six vice-présidents. Cinq ont été élus au premier tour : MM. Ishii (Japon), 38 voix ; Van Karnebeek (Hollande), 31 voix ; Pueyredon (Argentine), 28 voix ; Foster (Canada), 22 voix. Au second tour, M. Octavio Brésidet est élu par 22 voix contre 6 à l'ordre. C'est à ce résultat que le roi Constantin, de l'Asie Mineure, a été élu vice-président.

— Sans aller jusqu'à prétendre que la Grèce, pour un traité d'ingratitude envers le grand homme qui a fait son unité, et envers les Alliés, qui la sanctonnerent, mérite d'exemplaires châtiments, je pense que les puissances protectrices ont le droit et le devoir de ne pas permettre qu'une Grèce, plus forte que jamais, retombe dans la vassalité de l'Allemagne.

— La question se ramène à la lettre et à l'esprit du traité de 1832, par lequel les puissances protectrices de la Grèce (France, Angleterre, Russie) s'engagèrent à faire respecter l'indépendance des Hellènes et le principe d'une monarchie constitutionnelle, à Athènes.

— Qui dit monarchie constitutionnelle ne dit point politique personnelle et pouvoir absolu. Constantin fait acte d'autocratie. Le fait est indéniable. Les puissances protectrices sont donc parfaitement fondées à s'opposer à son retour au trône de Grèce.

— Un précédent historique le démontre, d'ailleurs. En 1846, le roi Othon voulut faire un coup d'Etat et chasser le Venizelos alors au pouvoir : le ministre libéral Constantinos.

— La France, représentée par M. Piseri, et l'Angleterre, représentée par sir Edmond Lyons, intervinrent, et le roi rappela le Venizelos.

— En 1863, nouvelle tentative de pouvoir absolu du roi Othon, et nouvelle intervention anglo-française. Mais, cette fois, notre représentant, M. Drouot de Lhuys, exigea la déposition du monarque et le remplacement de la dynastie bavaroise par la dynastie danoise.

— C'est à cette décision de la France et de l'Angleterre que le roi Constantin doit avoir regretté... Il ne peut l'oublier... Lorsque j'étais à Athènes, en 1915, un prince de Constantin, me dit...

— Vous devez nous protéger devant

LA SITUATION GRECQUE JUGÉE PAR M. DENYS COCHIN

Les puissances protectrices ont le devoir de ne pas permettre qu'une Grèce plus forte que jamais retombe dans la vassalité de l'Allemagne.

Le précédent historique de la déposition du roi Othon en 1863.

PAR M. A. JONNART

J'ai connu Constantin au début de son règne... Son retour à Athènes ne me semble pas seulement indésirable pour les Alliés, mais impossible.

Récit de la mission du commissaire allié à Athènes, en 1917.

assure délicate et périlleuse que ma mission de 1917.

— A vrai dire, il n'était plus permis de douter que Constantin allait entrer en guerre contre nous, aux côtés de l'Allemagne. Le risque était énorme pour l'armée de Salonique, d'autant plus que l'Angleterre, en ce temps-là, parlait de renvoyer ses troupes de l'armée d'Orient pour les envoyer en Egypte, où elles étaient jugées plus utiles.

— Le gouvernement français fit tout pour faire revenir le gouvernement anglais sur cette décision désastreuse. Il y eut une conférence à Londres, où l'accompagna M. Ribot, M. Painlevé, le général Foch et l'amiral de Bon.

— On reconnut l'impossibilité d'affaiblir l'armée de Salonique avant d'avoir assaini la situation politique à Athènes, les intrigues du roi Constantin ne tenant rien moins qu'à prendre les troupes du général Sarrail entre les Grecs et les Bulgares, encadrés d'Allemands.

— On reçut mission des puissances protectrices de la Grèce de signifier au roi Constantin qu'après les événements du 1^{er} décembre 1916, et en présence de la propagande germanophile, ouverteement encouragée par la cour, l'Entente avait d'imperieuses raisons d'éloigner d'Athènes le roi et ses partisans hostiles à la France et à l'Angleterre.

— J'agis avec vigueur et sans retard, pas tout à fait avec une velleur et sans retard, mais avec une velleur et sans retard, je jugeai trop dangereuses. Je ne recherchai point l'abdication, qui eût sans doute provoqué des troubles. Mais j'exigeai le départ immédiat du roi et de son fils, le diadoque, également compromis. Ils assisteront, l'un et l'autre, au serment et à la consécration du roi Alexandre.

— Le peuple d'Athènes voulut refuser de faire le souverain déchu. Vingt mille personnes entourèrent le palais royal, dont les abords ne furent dégagés que sous la menace de mesures rigoureuses pour rétablir l'ordre.

— Sans doute, je ne m'attendai point à des arguments juridiques. C'était la Bavière qui est le centre de toutes ces intrigues. Harold von Falkenberg, se rendit « en mission » à Insterbourg, en Prusse orientale, où il tenta d'organiser un « putsch », c'est-à-dire une révolte, parmi les grévistes. Ses tentatives avortèrent : néanmoins, le même Falkenberg revint récemment en Prusse orientale, cette fois avec un convoi de volontaires bavarois destinés, sur le devoir, à renforcer l'armée lithuanienne qui opère contre la Pologne. Falkenberg agissait pour le compte de l'Orgesch.

— Le peuple d'Athènes voulut refuser de faire le souverain déchu. Vingt mille personnes entourèrent le palais royal, dont les abords ne furent dégagés que sous la menace de mesures rigoureuses pour rétablir l'ordre.

— En effet, il y a quelque temps, un ancien officier bavarois de l'armée active — c'est la Bavière qui est le centre de toutes ces intrigues. La force était l'ultima ratio de l'Entente, qui ne pouvait pas laisser, par la faute du roi Constantin, poignarder dans le dos l'armée de Salonique !

— L'échec de Venizelos me paraît impitoyable, parmi les lourdes charges militaires et fiscales imposées au peuple grec, aux longues absences du grand homme d'Etat, obligé de poursuivre à Paris et à Londres de lourdes négociations ; à l'entourage aussi du Crétois, qui le desservait peut-être par trop d'intransigeance exclusive... Je n'en considère pas moins que les Grecs ont commis un acte de folie en sacrifiant le maximum de profits de la victoire.

— Quant à Constantin, dit en terminant M. Jonnart, il ne me semble pas seulement indésirable pour les Alliés, mais encore impossible. Son retour au trône signifierait la grande Grèce de Venizelos remise au service de l'Allemagne. — MARCEL PAYS.

UN INTENDANT MILITAIRE ESCROQUÉ PAR CROQUET

L'affaire Croquet est appelée à un réveil certaines proportions. Chaque jour, de nouvelles plaintes sont déposées contre l'escroquerie attaché à la présidence du Conseil.

5 HEURES
DU
MATINDERNIÈRE HEURE | 5 HEURES
DU
MATIN

LE CABINET RHALLYS A ATHENES

FRANCE ET ANGLETERRE EXAMINENT
LE PROBLÈME POSÉ PAR LA CHUTE
DU PARTI VENIZELISTE EN GRÈCE

UNE VISITE DE LORD DERBY A M. G. LEYGUES

On parle d'une rupture des relations diplomatiques au cas où Constantin reviendrait au pouvoir.

Le cabinet Rhally est définitivement constitué, et tout de suite il s'empresse d'proclamer ses intentions conciliatrices et son désir de donner des garanties à l'Entente. M. Rhally, qui peut passer pour un modéré parmi les constantinistes, n'en a pas moins refusé de prêter serment entre les mains du métropolite d'Athènes, parce que celui-ci est venizéliste. Et, si réelles que puise être sa volonté amicale à l'égard des Alliés, n'oublions pas qu'elle dépend dans une large mesure des besoins financiers de la Grèce, lesquels ne sont pas petits, et ne peuvent pas être satisfaits sans notre collaboration.

Mais la question qui domine toutes les autres est celle du raté de Constantin. Les Alliés, et en particulier la France, ne peuvent la tolérer à aucun prix. Constantin multiplie ses protestations d'admiration et d'amour pour la France. Il jure qu'il n'a été pour rien dans le massacre de nos marins à Zappéon.

Ses protestations ne tromperont personne, ses dénégations ne feront rien oublier. Avant le guet-apens du 1^{er} décembre, Constantin déclarait aussi à nos envoyés qu'il était le plus grand admirateur qu'il y eût de la France et, bien plus, son allié.

Quelques jours après son ministre de la Guerre adressait aux assassins de plus de cent marins français l'ordre du jour que voici :

C'est le cœur débordant de gratitude que je vous adresse, par ordre de Sa Majesté le roi, commandant en chef, mes félicitations et congratulations pour votre conduite exemplaire pendant les inoubliables journées du 1^{er} et du 2 décembre.

Votre loyauté, votre esprit de sacrifice et votre courage ont sauvé la patrie, mise en danger par des ennemis qui espéraient troubler l'ordre public et jeter bas la dynastie.

Nos ennemis doivent savoir que nos vaillantes troupes sont invincibles et sauf à même, maintenant, d'envisager l'avenir avec confiance.

En Angleterre comme en France, on se souvient.

La visite que lord Derby a fait, hier matin, à M. Georges Leygues est interprétée comme le signe de la volonté qu'ont les deux nations d'agir de concert dans ces conjonctures. La forme de leur action n'a pas encore été déterminée, semble-t-il. On a parlé d'une rupture possible des relations diplomatiques, si Constantin était rappelé. En tous les cas, la France ne saurait entretenir de relations d'aucune sorte avec l'homme qui a osé célébrer les « inoubliables » journées ensanglantées par l'assassinat délibéré des nôtres.

La prestation de serment
du nouveau cabinet

ATHÈNES, 18 novembre. — M. Rhally a prêté serment à 13 heures, devant le régiment, et a ensuite exigé la remise de la démission de celui-ci. Les autres membres du cabinet prêteront serment devant la reine Olga.

On s'occupe aux Communes
du retour de Constantin

LONDRES, 18 novembre. — La question a été soulevée, aux Communes, de savoir quelle serait l'attitude des Alliés au cas où l'on tenterait de remplacer sur le trône l'ex-roi Constantin. M. Lloyd George a répondu « qu'il me l'était pas possible de faire à ce sujet la moindre déclaration publique et qu'il convenait d'attendre la tourmente que prendraient les événements ».

Le départ de M. Venizelos

ATHÈNES, 18 novembre. — M. Venizelos est parti pour Nice, à bord du yacht Narissus, escorté par un croiseur et par deux destroyers britanniques.

Avant de s'embarquer, M. Venizelos a déclaré qu'il avait la certitude que sa vie et celle de ses amis étaient en danger.

L'HEURE DU THÉ A LUCERNE
DANS LES SALONS DE L'HOTEL NATIONAL

On parle de politique et aussi du prochain retour à Athènes. On parle également des fiançailles du prince de Roumanie avec la fille aînée de Constantin.

[DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL]

LUCERNE, 18 novembre. — L'heure du thé est maintenant moins monotone dans les salons de l'hôtel National. L'enthousiasme du roi s'agit et s'égaye. Les constantinistes sont tout à la joie de pouvoir bientôt peut-être retrouver leur place dans Athènes reconquise. Les personnalités officielles du royaume s'acquittent de leurs fonctions avec, désormais, une conviction plus forte. Les courtisans ont oublié la mort du malheureux Alexandre. Personne ne s'inquiète encore du deuil de la cour ; seule, dans ses appartements, une mère vraiment en larmes pleure toujours un fils préféré.

Constantin n'a plus le temps de penser encore au prince mort et de s'attendrir sur un tombeau. Sa couronne seule l'inquiète. Il entrevoit par avance et envisage dans ses rêves un retour triomphal dans sa patrie.

Ce matin, dès la première heure, les serviteurs du roi s'empressaient de traduire la plupart des journaux européens. L'attitude très ferme de la presse anglaise et des quotidiens français irrite les constantinistes. Les courtisans ont oublié la mort du malheureux Alexandre. Personne ne s'inquiète encore du deuil de la cour ; seule, dans ses appartements, une mère vraiment en larmes pleure toujours un fils préféré.

Constantin est convaincu qu'après le décret royal, qui se soit engagé de la sorte.

Il n'y aurait que M. Gounaris, nous répondit-il, qui se soit engagé de la sorte.

Il me paraît cependant impossible d'oublier les dangers militaires qui nous menacent ; en tout cas, je crois pouvoir vous affirmer qu'aucune mesure ne sera prise contre la sécurité extérieure et intérieure du pays.

Nous n'avons pas vu le roi ce soir ; la famille royale, réunie dans ses appartements décide de nouvelles fiançailles, celles du prince héritier de Roumanie et de la princesse Hélène, fille aînée de Constantin. Cette nouvelle, favorablement commentée à Lucerne, n'a pu, malgré nos démarches, être confirmée ni démentie ; cependant, les personnes de l'entourage immédiat du roi croient même savoir que pour se conformer aux règles de la religion orthodoxe ce mariage et celui du duc de Sparre seraient célébrés le même jour. (La religion orthodoxe défend à un frère ou une sœur d'épouser un membre de sa famille.)

Maxime BAZÉ.

Permettez-moi une question, avouons-nous dit à l'ancien ministre Streit, cerveau et bras droit de Constantin. M. Gounaris, dans sa campagne électorale, a promis au peuple hellène la démobilisation rapide de l'armée grecque.

Il n'y aurait que M. Gounaris, nous répondit-il, qui se soit engagé de la sorte.

Il me paraît cependant impossible d'oublier les dangers militaires qui nous menacent ; en tout cas, je crois pouvoir vous affirmer qu'aucune mesure ne sera prise contre la sécurité extérieure et intérieure du pays.

Nous n'avons pas vu le roi ce soir ; la famille royale, réunie dans ses appartements décide de nouvelles fiançailles, celles du prince héritier de Roumanie et de la princesse Hélène, fille aînée de Constantin. Cette nouvelle, favorablement commentée à Lucerne, n'a pu, malgré nos démarches, être confirmée ni démentie ; cependant, les personnes de l'entourage immédiat du roi croient même savoir que pour se conformer aux règles de la religion orthodoxe ce mariage et celui du duc de Sparre seraient célébrés le même jour. (La religion orthodoxe défend à un frère ou une sœur d'épouser un membre de sa famille.)

Maxime BAZÉ.

Permettez-moi une question, avouons-nous dit à l'ancien ministre Streit, cerveau et bras droit de Constantin. M. Gounaris, dans sa campagne électorale, a promis au peuple hellène la démobilisation rapide de l'armée grecque.

Il n'y aurait que M. Gounaris, nous répondit-il, qui se soit engagé de la sorte.

Il me paraît cependant impossible d'oublier les dangers militaires qui nous menacent ; en tout cas, je crois pouvoir vous affirmer qu'aucune mesure ne sera prise contre la sécurité extérieure et intérieure du pays.

Nous n'avons pas vu le roi ce soir ; la famille royale, réunie dans ses appartements décide de nouvelles fiançailles, celles du prince héritier de Roumanie et de la princesse Hélène, fille aînée de Constantin. Cette nouvelle, favorablement commentée à Lucerne, n'a pu, malgré nos démarches, être confirmée ni démentie ; cependant, les personnes de l'entourage immédiat du roi croient même savoir que pour se conformer aux règles de la religion orthodoxe ce mariage et celui du duc de Sparre seraient célébrés le même jour. (La religion orthodoxe défend à un frère ou une sœur d'épouser un membre de sa famille.)

Maxime BAZÉ.

Permettez-moi une question, avouons-nous dit à l'ancien ministre Streit, cerveau et bras droit de Constantin. M. Gounaris, dans sa campagne électorale, a promis au peuple hellène la démobilisation rapide de l'armée grecque.

Il n'y aurait que M. Gounaris, nous répondit-il, qui se soit engagé de la sorte.

Il me paraît cependant impossible d'oublier les dangers militaires qui nous menacent ; en tout cas, je crois pouvoir vous affirmer qu'aucune mesure ne sera prise contre la sécurité extérieure et intérieure du pays.

Nous n'avons pas vu le roi ce soir ; la famille royale, réunie dans ses appartements décide de nouvelles fiançailles, celles du prince héritier de Roumanie et de la princesse Hélène, fille aînée de Constantin. Cette nouvelle, favorablement commentée à Lucerne, n'a pu, malgré nos démarches, être confirmée ni démentie ; cependant, les personnes de l'entourage immédiat du roi croient même savoir que pour se conformer aux règles de la religion orthodoxe ce mariage et celui du duc de Sparre seraient célébrés le même jour. (La religion orthodoxe défend à un frère ou une sœur d'épouser un membre de sa famille.)

Maxime BAZÉ.

Permettez-moi une question, avouons-nous dit à l'ancien ministre Streit, cerveau et bras droit de Constantin. M. Gounaris, dans sa campagne électorale, a promis au peuple hellène la démobilisation rapide de l'armée grecque.

Il n'y aurait que M. Gounaris, nous répondit-il, qui se soit engagé de la sorte.

Il me paraît cependant impossible d'oublier les dangers militaires qui nous menacent ; en tout cas, je crois pouvoir vous affirmer qu'aucune mesure ne sera prise contre la sécurité extérieure et intérieure du pays.

Nous n'avons pas vu le roi ce soir ; la famille royale, réunie dans ses appartements décide de nouvelles fiançailles, celles du prince héritier de Roumanie et de la princesse Hélène, fille aînée de Constantin. Cette nouvelle, favorablement commentée à Lucerne, n'a pu, malgré nos démarches, être confirmée ni démentie ; cependant, les personnes de l'entourage immédiat du roi croient même savoir que pour se conformer aux règles de la religion orthodoxe ce mariage et celui du duc de Sparre seraient célébrés le même jour. (La religion orthodoxe défend à un frère ou une sœur d'épouser un membre de sa famille.)

Maxime BAZÉ.

Permettez-moi une question, avouons-nous dit à l'ancien ministre Streit, cerveau et bras droit de Constantin. M. Gounaris, dans sa campagne électorale, a promis au peuple hellène la démobilisation rapide de l'armée grecque.

Il n'y aurait que M. Gounaris, nous répondit-il, qui se soit engagé de la sorte.

Il me paraît cependant impossible d'oublier les dangers militaires qui nous menacent ; en tout cas, je crois pouvoir vous affirmer qu'aucune mesure ne sera prise contre la sécurité extérieure et intérieure du pays.

Nous n'avons pas vu le roi ce soir ; la famille royale, réunie dans ses appartements décide de nouvelles fiançailles, celles du prince héritier de Roumanie et de la princesse Hélène, fille aînée de Constantin. Cette nouvelle, favorablement commentée à Lucerne, n'a pu, malgré nos démarches, être confirmée ni démentie ; cependant, les personnes de l'entourage immédiat du roi croient même savoir que pour se conformer aux règles de la religion orthodoxe ce mariage et celui du duc de Sparre seraient célébrés le même jour. (La religion orthodoxe défend à un frère ou une sœur d'épouser un membre de sa famille.)

Maxime BAZÉ.

Permettez-moi une question, avouons-nous dit à l'ancien ministre Streit, cerveau et bras droit de Constantin. M. Gounaris, dans sa campagne électorale, a promis au peuple hellène la démobilisation rapide de l'armée grecque.

Il n'y aurait que M. Gounaris, nous répondit-il, qui se soit engagé de la sorte.

Il me paraît cependant impossible d'oublier les dangers militaires qui nous menacent ; en tout cas, je crois pouvoir vous affirmer qu'aucune mesure ne sera prise contre la sécurité extérieure et intérieure du pays.

Nous n'avons pas vu le roi ce soir ; la famille royale, réunie dans ses appartements décide de nouvelles fiançailles, celles du prince héritier de Roumanie et de la princesse Hélène, fille aînée de Constantin. Cette nouvelle, favorablement commentée à Lucerne, n'a pu, malgré nos démarches, être confirmée ni démentie ; cependant, les personnes de l'entourage immédiat du roi croient même savoir que pour se conformer aux règles de la religion orthodoxe ce mariage et celui du duc de Sparre seraient célébrés le même jour. (La religion orthodoxe défend à un frère ou une sœur d'épouser un membre de sa famille.)

Maxime BAZÉ.

Permettez-moi une question, avouons-nous dit à l'ancien ministre Streit, cerveau et bras droit de Constantin. M. Gounaris, dans sa campagne électorale, a promis au peuple hellène la démobilisation rapide de l'armée grecque.

Il n'y aurait que M. Gounaris, nous répondit-il, qui se soit engagé de la sorte.

Il me paraît cependant impossible d'oublier les dangers militaires qui nous menacent ; en tout cas, je crois pouvoir vous affirmer qu'aucune mesure ne sera prise contre la sécurité extérieure et intérieure du pays.

Nous n'avons pas vu le roi ce soir ; la famille royale, réunie dans ses appartements décide de nouvelles fiançailles, celles du prince héritier de Roumanie et de la princesse Hélène, fille aînée de Constantin. Cette nouvelle, favorablement commentée à Lucerne, n'a pu, malgré nos démarches, être confirmée ni démentie ; cependant, les personnes de l'entourage immédiat du roi croient même savoir que pour se conformer aux règles de la religion orthodoxe ce mariage et celui du duc de Sparre seraient célébrés le même jour. (La religion orthodoxe défend à un frère ou une sœur d'épouser un membre de sa famille.)

Maxime BAZÉ.

Permettez-moi une question, avouons-nous dit à l'ancien ministre Streit, cerveau et bras droit de Constantin. M. Gounaris, dans sa campagne électorale, a promis au peuple hellène la démobilisation rapide de l'armée grecque.

Il n'y aurait que M. Gounaris, nous répondit-il, qui se soit engagé de la sorte.

Il me paraît cependant impossible d'oublier les dangers militaires qui nous menacent ; en tout cas, je crois pouvoir vous affirmer qu'aucune mesure ne sera prise contre la sécurité extérieure et intérieure du pays.

Nous n'avons pas vu le roi ce soir ; la famille royale, réunie dans ses appartements décide de nouvelles fiançailles, celles du prince héritier de Roumanie et de la princesse Hélène, fille aînée de Constantin. Cette nouvelle, favorablement commentée à Lucerne, n'a pu, malgré nos démarches, être confirmée ni démentie ; cependant, les personnes de l'entourage immédiat du roi croient même savoir que pour se conformer aux règles de la religion orthodoxe ce mariage et celui du duc de Sparre seraient célébrés le même jour. (La religion orthodoxe défend à un frère ou une sœur d'épouser un membre de sa famille.)

Maxime BAZÉ.

Permettez-moi une question, avouons-nous dit à l'ancien ministre Streit, cerveau et bras droit de Constantin. M. Gounaris, dans sa campagne électorale, a promis au peuple hellène la démobilisation rapide de l'armée grecque.

Il n'y aurait que M. Gounaris, nous répondit-il, qui se soit engagé de la sorte.

Il me paraît cependant impossible d'oublier les dangers militaires qui nous menacent ; en tout cas, je crois pouvoir vous affirmer qu'aucune mesure ne sera prise contre la sécurité extérieure et intérieure du pays.

Nous n'avons pas vu le roi ce soir ; la famille royale, réunie dans ses appartements décide de nouvelles fiançailles, celles du prince héritier de Roumanie et de la princesse Hélène, fille aînée de Constantin. Cette nouvelle, favorablement commentée à Lucerne, n'a pu, malgré nos démarches, être confirmée ni démentie ; cependant, les personnes de l'entourage immédiat du roi croient même savoir que pour se conformer aux règles de la religion orthodoxe ce mariage et celui du duc de Sparre seraient célébrés le même jour. (La religion orthodoxe défend à un frère ou une sœur d'épouser un membre de sa famille.)

Maxime BAZÉ.

Permettez-moi une question, avouons-nous dit à l'ancien ministre Streit, cerveau et bras droit de Constantin. M. Gounaris, dans sa campagne électorale, a promis au peuple hellène la démobilisation rapide de l'armée grecque.

Il n'y aurait que M. Gounaris, nous répondit-il, qui se soit engagé de la sorte.

Il me paraît cependant impossible d'oublier les dangers militaires qui nous menacent ; en tout cas, je crois pouvoir vous affirmer qu'aucune mesure ne sera prise contre la sécurité extérieure et intérieure du pays.

Nous n'avons pas vu le roi ce soir ; la famille royale, réunie dans ses appartements décide de nouvelles fiançailles, celles du prince héritier de Roumanie et de la princesse Hélène, fille aînée de Constantin. Cette nouvelle, favorablement commentée à Lucerne, n'a pu, malgré nos démarches, être confirmée ni démentie ; cependant, les personnes de l'entourage immédiat du roi croient même savoir que pour se conformer aux règles de la religion orthodoxe ce mariage et celui du duc de Sparre seraient célébrés le même jour. (La religion orthodoxe défend à un frère ou une sœur d'épouser un membre de sa famille

LE MONDE

BLOC-NOTES

EXCELSIOR

Vendredi, 19 novembre 1920

CORPS DIPLOMATIQUE

S. Exc. l'ambassadeur d'Italie et la comtesse Bonin-Langaré ont offert, avant-hier, un dîner en l'honneur de S. Exc. lord Derby, ambassadeur d'Angleterre, et de la comtesse de Derby.

RECEPTIONS

Le président de la Chambre des députés et Mme Raoul Péret recevront à l'hôtel de la résidence le mercredi soir, 24 novembre, à 10 heures.

Les personnes énumérées ci-après sont priées de considérer le présent avis comme une invitation pour elles et leur famille :

MM. les membres du corps diplomatique, MM. les sénateurs, MM. les députés, MM. les membres du Conseil d'Etat, de la Cour des comptes, de l'Institut, de la magistrature, les officiers des armées de terre et de mer, les fonctionnaires des administrations publiques, les membres du Conseil général et du Conseil d'arrondissement de la Seine, les membres du Conseil municipal et des municipalités de Paris, les personnes occupant une situation équivalente et celles en relations avec M. et Mme Raoul Péret.

INFORMATIONS

Le général Mangin a été reçu officiellement à l'hôtel de ville de Liège par le collège échevinal. Le consul de France accompagnait le général.

CERCLES

Au scrutin de ballottage du Cercle de l'Union artistique, ont été reçus :

A titre préférant : le comte Arnaud de Montesquiou-Fézensac, présenté par le comte Georges de Montesquiou-Fézensac et le comte de Béthune.

A titre temporaire : M. Jacques Wittonck, parraisons : MM. Josse Goffin et Groult.

FIANÇAILLES

On annonce les fiançailles du comte Léopold Dedons de Pierrefeu, fils du comte Dedons de Pierrefeu, décédé, et de la comtesse, née de Bellon de Chamborant, avec Mme de Ville de Traversay, fille du marquis de Traversay et de la marquise, née Dedons de Pierrefeu, décédée.

MARIAGES

Hier a été célébré, en l'église Saint-Philippe du Roule, en présence d'une très nombreuse assistance, le mariage de M. Raoul Driant, attaché à la mission militaire de Prague, croix de guerre, fils du regretté colonel Driant, glorieusement mort pour la France, et de Mme, née Boulanger, avec Mme Gilberte Galoppe, fille de M. Robert Galoppe et de Mme, née Augustin Thierry.

DEUILS

C'est en présence d'une assistance nombreuse et recueillie qu'ont été célébrées, hier matin, en l'église Notre-Dame de Versailles, les obsèques de M. Chaleil, préfet de Seine-et-Oise.

Les honneurs étaient rendus par deux défunts de troupes de la garnison.

Après la cérémonie religieuse, des discours furent prononcés par MM. Connat, Amodru, Maurie Dorman, Robelin et Reboul. Le président de la République était représenté par le commandant Derendenger; le gouverneur militaire de Paris, par le colonel Bouaire, et M. Raoul Péret par M. Lucas. Dans le cortège : MM. Steeg, ministre de l'Intérieur; François-Marsal, ministre des Finances; Honorat, ministre de l'Instruction publique; Pans, ancien ministre; Raux, préfet de police; François Ceccaldi, préfet de la Haute-Vienne; Bernard, préfet de l'Ariège; le général Hirschauer, sénateur; les sénateurs et les députés du département de Seine-et-Oise; les conseillers généraux et d'arrondissement du département, les maires et les conseillers municipaux, des délégués de sociétés diverses et des élèves des écoles normales et des lycées.

Le corps, placé dans un fourgon automobile, a été transporté à la gare de Lyon. L'inhumation aura lieu à Montpellier. Mme Chaleil, mère du préfet, assistait à la cérémonie religieuse.

Un service solennel pour le repos de l'âme de S. Em. le cardinal Amette, archevêque de Paris, sera célébré, en l'église Notre-Dame, le mardi 23 novembre, à 10 heures, sous la présidence de S. Em. le cardinal Ligon, archevêque de Reims. L'église funèbre sera prononcée par Mgr Touchet, évêque d'Orléans.

UN GRAND SUCCÈS

C'est celui qui obtient en ce moment, où nous commençons à souffrir des premiers froids, le Radiateur parabolique Lemercier frères (18, rue Roger-Bonapart). Il le mérite et le doit à sa réputation qui lui ont unanimement faites ceux qui le possèdent déjà. En effet, cet appareil donne un maximum de chaleur pour un minimum de consommation et se branche sans installation spéciale sur toute prise de courant. Il se transporte instantanément d'un bout à l'autre de l'appartement, et répand une chaleur immédiate, douce et régulière. Ne dégagent ni fumée ni odeur, c'est le chauffage sain par excellence et celui qui convient le mieux à un bureau, un boudoir, une salle de bain, une chambre d'enfant ou de majeure. Mêmez-vous des ses nombreuses installations, et demandez bien à votre électricien un Radiateur parabolique Lemercier frères, livrable immédiatement.

LE "TIP" remplace le Beurre 62, rue Rambuteau et 106, rue St-Lazare (3^e arr. 50^e et 1^{er} étage).

LES SAVONS de TOILETTE GIBBS La plus vieille savonnerie du monde

SONT DÉPUIS DEUX SIÈCLES LES PLUS PURS & LES PLUS ÉCONOMIQUES

DEPUIS

1.75 & 2.25

1712 16 Parfums

GRINN (6 Parfums)

COLD CREAM (pour le Visage)

GROS SAVON 1915 (pour le Bain)

165^e SAMEDI 20 et DIMANCHE 21 NOVEMBRE

Abonnement Série D'Anvers

166^e CONCERTS PASDELoup A 3 heures, à l'OPERA

et

1712 16 Parfums

GRINN (6 Parfums)

COLD CREAM (pour le Visage)

GROS SAVON 1915 (pour le Bain)

165^e SAMEDI 20 et DIMANCHE 21 NOVEMBRE

Abonnement Série D'Anvers

166^e CONCERTS PASDELoup A 3 heures, à l'OPERA

et

1712 16 Parfums

GRINN (6 Parfums)

COLD CREAM (pour le Visage)

GROS SAVON 1915 (pour le Bain)

165^e SAMEDI 20 et DIMANCHE 21 NOVEMBRE

Abonnement Série D'Anvers

166^e CONCERTS PASDELoup A 3 heures, à l'OPERA

et

1712 16 Parfums

GRINN (6 Parfums)

COLD CREAM (pour le Visage)

GROS SAVON 1915 (pour le Bain)

165^e SAMEDI 20 et DIMANCHE 21 NOVEMBRE

Abonnement Série D'Anvers

166^e CONCERTS PASDELoup A 3 heures, à l'OPERA

et

1712 16 Parfums

GRINN (6 Parfums)

COLD CREAM (pour le Visage)

GROS SAVON 1915 (pour le Bain)

165^e SAMEDI 20 et DIMANCHE 21 NOVEMBRE

Abonnement Série D'Anvers

166^e CONCERTS PASDELoup A 3 heures, à l'OPERA

et

1712 16 Parfums

GRINN (6 Parfums)

COLD CREAM (pour le Visage)

GROS SAVON 1915 (pour le Bain)

165^e SAMEDI 20 et DIMANCHE 21 NOVEMBRE

Abonnement Série D'Anvers

166^e CONCERTS PASDELoup A 3 heures, à l'OPERA

et

1712 16 Parfums

GRINN (6 Parfums)

COLD CREAM (pour le Visage)

GROS SAVON 1915 (pour le Bain)

165^e SAMEDI 20 et DIMANCHE 21 NOVEMBRE

Abonnement Série D'Anvers

166^e CONCERTS PASDELoup A 3 heures, à l'OPERA

et

1712 16 Parfums

GRINN (6 Parfums)

COLD CREAM (pour le Visage)

GROS SAVON 1915 (pour le Bain)

165^e SAMEDI 20 et DIMANCHE 21 NOVEMBRE

Abonnement Série D'Anvers

166^e CONCERTS PASDELoup A 3 heures, à l'OPERA

et

1712 16 Parfums

GRINN (6 Parfums)

COLD CREAM (pour le Visage)

GROS SAVON 1915 (pour le Bain)

165^e SAMEDI 20 et DIMANCHE 21 NOVEMBRE

Abonnement Série D'Anvers

166^e CONCERTS PASDELoup A 3 heures, à l'OPERA

et

1712 16 Parfums

GRINN (6 Parfums)

COLD CREAM (pour le Visage)

GROS SAVON 1915 (pour le Bain)

165^e SAMEDI 20 et DIMANCHE 21 NOVEMBRE

Abonnement Série D'Anvers

166^e CONCERTS PASDELoup A 3 heures, à l'OPERA

et

1712 16 Parfums

GRINN (6 Parfums)

COLD CREAM (pour le Visage)

GROS SAVON 1915 (pour le Bain)

165^e SAMEDI 20 et DIMANCHE 21 NOVEMBRE

Abonnement Série D'Anvers

166^e CONCERTS PASDELoup A 3 heures, à l'OPERA

et

1712 16 Parfums

GRINN (6 Parfums)

COLD CREAM (pour le Visage)

GROS SAVON 1915 (pour le Bain)

165^e SAMEDI 20 et DIMANCHE 21 NOVEMBRE

Abonnement Série D'Anvers

166^e CONCERTS PASDELoup A 3 heures, à l'OPERA

et

1712 16 Parfums

GRINN (6 Parfums)

COLD CREAM (pour le Visage)

GROS SAVON 1915 (pour le Bain)

165^e SAMEDI 20 et DIMANCHE 21 NOVEMBRE

Abonnement Série D'Anvers

166^e CONCERTS PASDELoup A 3 heures, à l'OPERA

et

1712 16 Parfums

GRINN (6 Parfums)

COLD CREAM (pour le Visage)

GROS SAVON 1915 (pour le Bain)

165^e SAMEDI 20 et DIMANCHE 21 NOVEMBRE

Abonnement Série D'Anvers

166^e CONCERTS PASDELoup A 3 heures

LA SEMAINE ÉLÉGANTE

LES ROBES DU SOIR

Bien des gens déplorent, avec juste raison, que l'on s'habille beaucoup moins qu'autrefois. Il est certain qu'on ne voit plus, aux réceptions générales, ces chambres élégantes, ces belles toilettes qui, certains soirs, faisaient ressembler le balcon à une mouvante corbeille de fleurs. Pourtant, dans les collections des couturiers, les grandes robes sont nombreuses; mais on les réserve pour quelques rares galas ou pour les réceptions privées. Au théâtre, le plus en plus, on s'habille d'une robe simple; celle-ci est toujours très décolletée et sans manches, mais elle est le plus souvent soyeuse et sans broderie. A quoi servirait, du reste, une robe très compliquée, puisque la plupart des femmes gardent leur manteau, aussi bien aux fauteuils que dans les loges? Il est vrai que le chauffage des salles de théâtre et des appartements ne semble pas fait pour une mode qui laisse le buste presque nu.

Sur la grande robe du soir, que nous verrons cependant plusieurs fois cet hiver, la traîne réapparaît. C'est tantôt un souple qui semble être le prolongement du corsage drapé, ou bien c'est un manteau de cour attaché à l'épaule et retenu au poignet par un bracelet ou une girandole de perles. Beaucoup de robes sont, cette année, surtout parmi les robes du soir, absolument asymétriques; l'effet qu'on rencontre peut-être le plus est celui de la tunique grecque ou du sarraïn drapé couvrant à demi une épaule, alors que, sur l'autre, on n'aperçoit qu'un fil de perles retenant le corsage. Le corsage est assez montant sur la poitrine, mais le dos est entièrement découvert; parfois, une écharpe assez longue le coupe d'une épaule à l'autre et vient s'enrouler autour du bras. A côté de ces robes à ligne fine, on voit cependant, surtout pour les jeunes filles ou les femmes très menues, des robes amples dans le style second Empire. Sur ces robes-là, point de drapé, mais des boucles de ruban, comme sur la robe rose de Mlle Jane Provost, ou des perles également en ruban, comme sur celle de Mlle Rienzi, ou des ruches encore en ruban.

Le ruban se prête à ces reconstructions violentes; il s'épanouit en énorme cocarde ou en gigantesque nœud tranchant sur une robe simple. Il fait aussi ces amusantes sacs-pouffes, qui complètent parfaitement ces robes épousées sur celles de nos grand'mères...

JEANNE FARMANT.



Robe de tulle noir ruchée et brodée d'argent; draperie de panécla. — FRANCIS.

Robe de panécla jade; manteau de cour en tulle; perles de cristal. — JENNY.

Robe satin blanc lamé argent; motif égyptien turquoise. — MARTIAL ET ARMAND.

Robe de velours noir souple; tablier entièrement pailleté nacre. — JOSEPH PAQUIN.

Bulletin du Livre

NOUVEAUTÉS

■ A la Bibliothèque Pion : *Les Oiseaux s'envolent et les Fleurs tombent*. I et II. Chaque volume, 3 f.

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

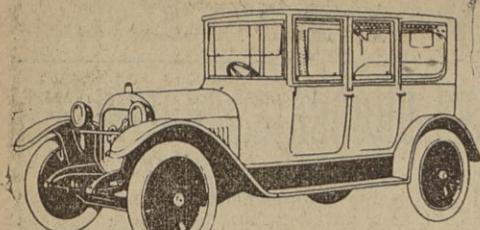
■

■

■

■

■



LA NOUVELLE 16 HP BERLIER

Usinée à Monplaisir
dans nos ateliers spécialisés
pour la fabrication
des voitures de luxe
Montée avec le plus grand soin
Mise au point
dans ses moindres détails

Suspension Cantilever latérale
Embrayage à disques nouveau modèle
Pont arrière renforcé
Eclairage et démarrage électriques
Livraison 1921

CATALOGUE SUR DEMANDE
235, AVENUE BERTHELOT, LYON

Œufs "GALLIA"
Louis FRANCOIS, Crêteur Français de l'ŒUF SÈCHÉ
3, Place DAUMESNIL, Paris-12^e
Tél. : 45.94 - 51.39 - ROQUETTE 51.19
Livré à domicile dans tout Paris
Expédié franco dans toutes gares de France
1 kilo ŒUF COMPLET — 100 œufs pour 22
1 kilo JAUNE d'ŒUF — 200 jaunes pour 16
Verse le montant de votre commande
à mon compte N° 188.02 Paris chèques postaux.
SEUL l'ŒUF COMPLET PERMET DE FAIRE DES OMELETTES
Combattre les produits malins vendus au double de leur
valeur par des mercants.
Reposez les marques qui démontrent la réelle valeur de
certains produits tout en contreignant gracieusement
leur nom.
Les Œufs SÈCHÉS GALLIA*
SONT UTILISÉS DEPUIS 10 ANS
par les Pâtissiers, Biscuitiers, Confiseurs.
Les Hôpitaux, Pensionnats, Collèges, Corps de Troupes
les ont adoptés l'annéier.
DEMANDEZ à votre EPICIER
La BOITE d'UNE DOUZAINE et le SACHET de 3 Œufs

RÉNOVATEUR ROBINET
TEINTURE INSTANTANÉE pour CHEVEUX et BARBE
47, Rue Croix-des-Petits-Champs, PARIS

VILLAMIL
AGENCE & DÉPÔT: 63, BOULEVARD HAUSMANN, PARIS

A CEDER mardi, Elixir RB PP Présomptifs, pro-
duit nouveau avec vaste monastère, vieux châ-
teaux, parfumé, pp 12 h, pays vignes, Bons
condit. Ecr. Wagish, Ag. Havas, Bordeaux.

LES POILS ET DUVETS
DISPARAISSENT RADICALEMENT
SANS DÉPILATOIRE

Ce problème posé depuis près d'un siècle sera-t-il
enfin résolu ? Oui ! déclarent de grands organes
de Science et de Médecine : (Moniteur Médical,
Mars 1920, Gazette des Pharmaciens, Mars 1920, dans
Journal de Médecine de Paris, 30 Novembre 1920) en citant
l'EAU DIXOR dans des articles documentés sur
l'hypertrichose (poils superflus). Cette composition
scientifique, unique comme l'eau, d'une inocuité
absolue, pour tous, a été créée pour la seule pro-
prière d'absorber la sécrétion de son contact
avec les poils, qui, privés de leur seul élément de
vitalité, meurent radicalement. Désormais, Messieurs,
vous seriez sans excuse de ne pas faire disparaître
ce problème. Il suffit de faire un simple geste, de faire
quelques-uns seulement, sur le visage, le dos, la
poitrine, les bras ou les jambes, sans parfois à
rompre le plus beau charme. Il n'est en effet besoin
que de 10 secondes pour éliminer avec une grande
simplicité l'EAU DIXOR pour quelques minutes
après les poils solent radicalement disparaître, mais que la peau apparaît d'une éclatante
blancheur. Résultat : sans retard à votre
plus grande satisfaction, la vente de l'EAU DIXOR
au flacon 43 ml. (suffisante pour 1000 dépilations),
en 10 francs 40, au tarif normal, est réduite au
prix de 6 francs 50. RÉGAL, 224, rue de Tolbiac, Paris (13^e)

Maladies de la Femme
LA MÉTRITE

Il y a une foule de mal-
heureuses qui souffrent en
silence, et sans oser se
plaindre, dans la crainte
d'une opération toujours
dangereuse, souvent ineffi-
cace.

Ce sont les Femmes
atteintes de Métrite

Celles-ci ont commencé
par souffrir au moment des règles, qui étaient
insuffisantes et trop abondantes. Les Pertes
blanches et les Hémorragies les ont épousées.
Elles ont été sujettes aux Maux d'estomac,
Crampes, Algues, Vomissements, aux Migraines,
aux Idées noires. Elles ont ressenti des
Lancements continus dans le bas-ventre et
comme un poids énorme qui rendait la marche
difficile et pénible. Pour guérir la Métrite, la
femme doit faire un usage constant et régulier
de la

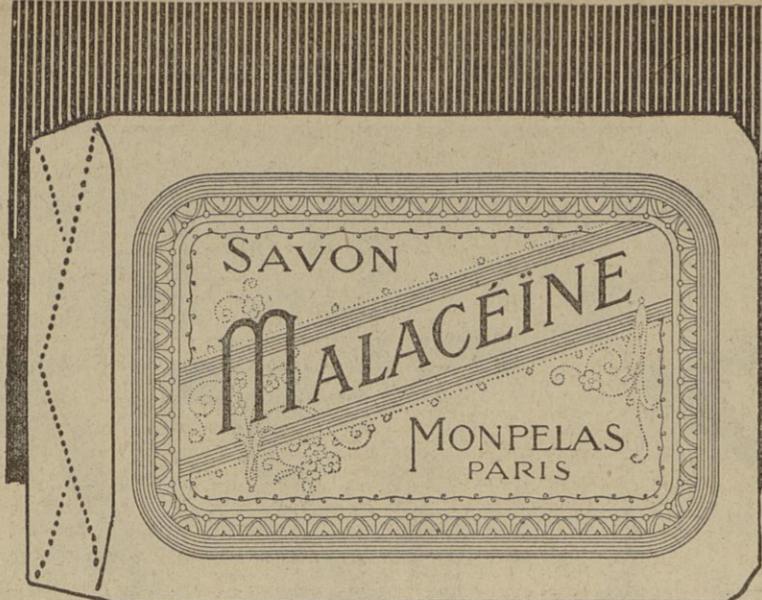
JOUVENCE de l'Abbé SOURY
qui fait circuler le sang, décongestionne les
organes et les éclairise, sans qu'il soit besoin
de recourir à une opération.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY guérit sû-
rement, mais à la condition qu'elle sera employée
sans interruption jusqu'à disparition complète
de toute douleur. Il est bon de faire chaque
jour des injections avec l'HYGIENITE DES
DAMES : la bouteille 4 francs, plus impôt 0 fr. 40 ;
total : 4 fr. 40.

Toute femme souffrante de sa santé doit em-
ployer la JOUVENCE de l'Abbé SOURY à des
intervalles réguliers, si elle veut guérir et gué-
rir : Métrite, Fibromes, malaises Suites de
conques, Tumeurs, Cancers, Varices, Phlébites,
Hémorroïdes, Accidents du Retour d'Age, Cha-
leurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY, préparée à
la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se
trouve dans toutes les Pharmacies : flacon :
6 fr. 20, plus impôt 0 fr. 70 ; total : 7 francs.

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY
avec la signature Mag. DUMONTIER



Servez-vous régulièrement
de Savon Malacéine, vous en apprécierez
rapidement les bons effets pour le parfait
état d'entretien du visage et des mains.
Il est adoucissant et très onctueux.

Prix : SAVON MALACEINE - - 3f.
Crème Malacéine : 2 f. 50, 5 f. et 8 f. 25. Poudre : 4 f. 75
Toute Taxe Comprise

ESTOMAC toutes maladies mêmes
anciennes, guéries par le **REGYL** Lab. FIEVET, 53 r. Rambouillet
La boîte à fr. offre mand. 8.80

Assurez-vous sur la Vie

au SOLEIL-VIE
ou à L'AIGLE-VIE

Entreprises privées assujetties au contrôle de l'Etat.

PARIS -- 44, Rue de Châteaudun, 44 -- PARIS

Ces deux Compagnies ont adopté le nouveau tarif

ÉCONOMIE de 6.000 fr. pour 100.000 fr.
à 14.000 fr. assurés

Le SOLEIL-VIE et L'AIGLE-VIE délivrent une
police d'assurance mixte incontestable, universelle,
avec accumulation de bénéfices et garantie auto-
matique des risques de guerre sans surprise.

RENTES VIAGÈRES

Votre Voiture consomme trop
d'essence si elle n'est pas munie

Carburateur ZÉNITH
d'un

LA PREUVE : Au concours officiel de consommation de l'A. C. O.
une conduite intérieure VOISIN 95×140, pesant 2415 kgs.
munie d'un Carburateur ZÉNITH, a consommé

8 litres 4 aux 100 kilomètres

une voiturette PEUGEOT 2 places, munie d'un
Carburateur ZÉNITH, a consommé

3 litres 16 aux 100 kilomètres

Le Carburateur ZÉNITH fit la plus faible consommation ;
il équipait les voitures qui ont gagné le concours de distance,
le concours au rendement et l'épreuve d'accélération. Ces
résultats furent obtenus avec des carburateurs rigoureusement
de série sans l'aide d'aucun économiseur ; les
voitures étaient conduites par leur propriétaire habituel.

Siège du Carburateur ZÉNITH

Siège social et Usines :

51, Chemin Feuillat, LYON

Maison à PARIS,

15, rue du Débarcadère



Liquidation des Stocks de Guerre Britanniques

Le Ministère Britannique des Muni-
tions publie, en anglais, une brochure
intitulée :

"SURPLUS"

renfermant le détail des Stocks à
vendre et Entrepôts en Angleterre.

Ces stocks comprennent :

Matières de Construction — Mobilier
Machines-Outils — Machines à vapeur
Matériel de Chemins de Fer et de Docks
Bateaux et bateaux automobiles — Cuir
et Textiles — Métaux — Fers — Acier et
Produits chimiques et médicaux, etc.

Cette brochure contient également
un supplément indiquant les Stocks
britanniques disponibles pour la
vente et Entrepôts en France. Ce
dernier matériel ne sera vendu
qu'en bloc, par camps et instal-
lations complètes.

"SURPLUS" paraît bi-mensuellement
Prix : Le Numéro 1 franc { Franco
Paiement d'avance

Envoyer ou s'adresser à :
DIRECTOR OF PUBLICITY,
DISPOSAL BOARD (French Section)
179, Rue de la Pompe, PARIS (Passy)

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY
avec la signature Mag. DUMONTIER

La Chaise Nationale
Verne siège bois perforé
Détail & Gros Prix : 25 fr.
15, Rue Molé, PARIS. — Tel. Gut. 78.53
Pour la province envol contre Remboursement.

SALLS DE VENTES
HERZOG

44, RUE DE CHATEAUDUN, 44, PARIS
Ventes t. des prix, à l'appréciation et sans frais, quanti-
tés moyennes et simples : objets d'art, tableaux,
bronzes, marbres, tapisseries, etc., provenant de
var., salles, séquestres, ventes des châteaux
et après décès, etc. — Expédition province.
Ouvert dimanches et fêtes

FORTIFIEZ-VOUS
PAR LE
Vin TONIQUE FÉDÉ

Régénérateur par Excellence

RECOMMANDÉ AUX

ANÉMIÉS

CONVALESCENTS

AFFAIBLIS

à base de Caffeïne, Kina, Coca, Kola et Phosphates

Le VIN TONIQUE FÉDÉ est le plus délicieux
des Vins médicinaux

TOUTES PHARMACIES ET GROS

Pharmacie GOBERT, 40, Rue des Arcades, PARIS

PRÉSERVEZ-VOUS
des INCONVÉNIENTS
du Froid, de l'Humidité,
des Poussières, des Microbes
COMBATTEZ
les Maladies des Voies Respiratoires
AVEC LES

PASTILLES VALDA

Remède respirable, antiseptique, volatil

ENFANTS, ADULTES, VIEILLARDS

Ayez toujours sous la main

UNE BOÎTE de VÉRITABLES

PASTILLES VALDA

Mais EXIGEZ-LES
en BOÎTES de 2 fr. 75 Impôt compris
portant le NOM

VALDA

S.A.
CIE DE NAVIGATION
SUD-ATLANTIQUE

BORDEAUX-BRÉSIL-PLATA

"Ceylan", 20 nov. "Samara", 8 dec.
"LUTETIA", 4 dec. "MASSILA", 1^{er} janvier.

Bureau des Passages : 2, rue Hélyé, Paris.

L'ARGENTINE, LE BRÉSIL, L'URUGUAY

par les nouveaux paquebots de la

Sté Gé de TRANSPORTS MARITIMES à vapeur

Départs de MARSEILLE tous les 15 jours

Renseignements et passages : 2, rue Hélyé, Paris.

Officiers ministériels

Mon de R. COURAT, 40, Rue 3400, R. br. 270.000 f. Adj. ench.

Ch. n. 7 déc. S. Adm. M. Mouchet, 2, rue Meyerbeer.

Vente, Palais, 1^{er} décembre 1920, 2 h. Maisons

à Paris 18, Rue VERNEUIL, 8.000 f. Misé à

18, rue d'Assézat, 2^{me} étage, à M^{me} Joussein, not. à Paris.

Vente au Palais de Justice de Versailles, le 19 novembre 1920, 12 h. 30, PROPRIÉTÉ de

PARIS. R. COURAT, 40, Rue 3400, R. br. 270.000 f. Adj. ench.

Ch. n. 7 déc. S. Adm. M. Mouchet, 2, rue Meyerbeer.

Vente, Palais, 1^{er} décembre 1920, 2 h. Maisons

à Paris 18, Rue VERNEUIL, 8.000 f. Misé à

18, rue d'Assézat, 2^{me} étage, à M^{me} Joussein, not. à Paris.

Vente au Palais de Justice de Versailles, le 19 novembre 1920, 12 h. 30, PROPRIÉTÉ de

PARIS. R. COURAT, 40, Rue 3400, R. br. 270.000 f. Adj. ench.

Ch. n. 7 déc. S. Adm. M. Mouchet, 2, rue Meyerbeer.

Vente, Palais, 1^{er} décembre 1920, 2 h. Maisons

à Paris 18, Rue VERNEUIL, 8.000 f. Misé à

18, rue d'Assézat, 2^{me} étage, à M^{me} Joussein, not. à Paris.

Vente au Palais de Justice de Paris, le 27 novembre 1920, 3 h. 30, PROPRIÉTÉ de

PARIS. R. COURAT, 4